

ANIMER DES SÉANCES D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ AUPRÈS DES JEUNES

Intervenir en éducation à la sexualité ne va pas de soi. Il faut pouvoir questionner ses représentations, prendre du recul face aux situations rencontrées, appréhender les contours de la relation éducative avec des jeunes. De plus, les thèmes sont nombreux, les préoccupations des jeunes évoluent, et il faut pouvoir s'adapter au groupe de jeune, à leur âge, tout en se sentant légitime pour animer une séance.

Quels sont les différents champs de la sexualité ? Comment intervenir en fonction de l'âge du jeune ? Que répondre à l'heure des nouvelles technologies et de la « surinformation » ? Que dit la loi et comment se positionner en tant que professionnel ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de la formation pour permettre de développer les compétences nécessaires pour animer des séances d'éducation à la sexualité.

PUBLIC

Professionnels et bénévoles souhaitant mettre en place des séances d'éducation à la sexualité

DURÉE

4 jours : 2 jours x 2 jours
soit 28h de formation

DATES

4/5 juillet 2024
et 16/17 décembre 2024

LIEU

Dijon

INTERVENANTE

Corinne L'HORSET,
responsable formation –
Promotion Santé BFC

COÛT DE LA FORMATION

950 €

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Corinne L'HORSET
c.lhorset@promotion-sante-
bfc.org
Tél. : 03 85 20 51 99

PRÉREQUIS

Aucun prérequis demandé

OBJECTIF DE LA FORMATION

S'approprier et utiliser les méthodes et outils d'intervention en éducation à la sexualité auprès des jeunes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes dimensions de la vie affective et sexuelle
- Concevoir son contenu d'intervention
- Animer et évaluer une séance d'éducation à la sexualité auprès des jeunes

CONTENU DE LA FORMATION

- Les différentes dimensions de la vie affective et sexuelle
- La posture professionnelle
- La construction et l'animation de séances d'éducation à la sexualité
- Les thèmes actuels qui préoccupent les jeunes

VALIDATION DE LA FORMATION

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Les participants devront mettre en œuvre une action collective sur la vie affective et sexuelle entre les 2 sessions, qui servira d'évaluation des acquis de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation